

## Énergie

# Un parc éolien de 49,5 MW sera construit à Lamèque (08/01/22)

NB 55

le 22 janvier 2008

LAMÈQUE (CNB) - La société Acciona Energy a été choisie pour construire un parc éolien de 49,5 mégawatts (MW) à Lamèque, ont annoncé aujourd'hui le premier ministre, Shawn Graham, et le ministre de l'Énergie, Jack Keir.

Une entente d'achat de 25 ans est en train d'être finalisée entre Énergie NB et Acciona Wind Energy Canada Inc. Acciona sera le constructeur, le propriétaire et l'exploitant des installations, qui produiront jusqu'à 49,5 MW d'énergie éolienne.

Le premier ministre est heureux de ce que signifie cette annonce pour l'objectif global d'autosuffisance de la province.

« L'annonce d'aujourd'hui est une excellente nouvelle, a affirmé M. Graham. Elle favorisera la croissance économique et démontrera que le Nouveau-Brunswick est une plaque tournante de l'énergie. Nous sommes en train de transformer notre province et notre économie, et le secteur de l'énergie en est un élément clé. Voilà une autre preuve de l'avantage que représente, pour chaque région de la province, le fait d'être une plaque tournante en matière d'énergie. »

M. Keir a indiqué qu'il s'agissait là de la première d'une série d'annonces positives qui seront faites à la suite de la demande de propositions lancée en mai 2007 pour la production d'énergie éolienne.

« Je suis ravi des progrès réalisés dans le domaine de l'énergie renouvelable et encore plus des projets qui seront annoncés sous peu, a déclaré le ministre. En ajoutant davantage d'énergie éolienne, nous diversifions nos sources de production de façon à inclure plus d'énergie renouvelable, ce qui est avantageux et pour l'environnement et pour le consommateur. »

M. Keir a indiqué que l'énergie éolienne apportera une plus grande stabilité tarifaire dans l'avenir parce qu'elle réduit la dépendance à l'égard des prix incontrôlables du pétrole et du charbon étrangers.

David Hay, président-directeur général d'Énergie NB, a abondé dans le même sens : « L'ajout d'une plus grande quantité d'énergie éolienne dans notre portefeuille est un pas dans la bonne direction. Je suis ravi qu'Acciona s'installe au Nouveau-Brunswick et que nous nous dirigeons vers la production accrue d'énergie provenant de sources renouvelables dans la province. »

L'annonce d'aujourd'hui fait suite à une demande de propositions [lancée en mai 2007](#) par Énergie NB pour l'achat, d'ici à novembre 2010, à des promoteurs éventuels du secteur privé, d'une quantité d'énergie

éolienne pouvant aller jusqu'à 300 MW.

Le parc éolien de Lamèque entrera en service en novembre 2009. Il sera doté de 33 éoliennes, qui produiront 154 gigawatts-heures d'énergie par année, soit suffisamment pour répondre aux besoins en électricité d'environ 8900 foyers.

Acciona Energy est un chef de file mondial dans le secteur de l'énergie renouvelable. Elle a à son actif 192 parcs éoliens dans douze pays, ce qui représente plus de 5300 MW d'énergie éolienne.

Entre 50 et 70 emplois seront créés pendant la construction de ce parc éolien pour un investissement total d'environ 100 millions de dollars.

2008-01-22

NOTE DE LA RÉDACTION : Vous trouverez ,ci-après, un document d'information PERSONNES-RESSOURCES : Bonnie Doyle, ministère de l'Énergie, 506-658-2410; Heather MacLean, Énergie NB, 506-458-6618; Lena Stina, La société Acciona Energy, 312-673-3021.

### **Document d'information**

Le 17 mai 2007, Énergie NB lançait une demande de propositions pour l'achat d'électricité de source éolienne pouvant aller jusqu'à 300 MW d'ici à novembre 2010 auprès de promoteurs éventuels du secteur privé.

Cette demande de propositions venait accélérer le plan initial d'Énergie NB d'avoir accès à 400 MW d'énergie éolienne d'ici à 2016. Le secteur privé s'est montré très intéressé par la mise en valeur de l'énergie éolienne. Énergie NB a évalué les propositions reçues en fonction des prix, du calendrier de mise en valeur, de la production annuelle, de la fiabilité des approvisionnements et du contenu néo-brunswickois ajouté. D'autres contrats seront annoncés cet hiver pour la production d'énergie éolienne.

Énergie NB assurera la diversité géographique dans la mise en valeur du vent, de façon à pouvoir acheter de l'énergie éolienne à des producteurs situés dans des régions où les vents sont forts lorsque, dans d'autres régions de la province, les vents peuvent être trop faibles pour produire de l'électricité à partir d'un seul endroit. Les cinq régions visées sont la baie de Fundy, Acadie-Chaleur, Tantramar, la baie de Miramichi et l'intérieur du Nouveau-Brunswick.

Le parc éolien de Lamèque devrait entrer en service en novembre 2009. Le projet comptera 33 éoliennes (turbines de type AW 77) à 1,5 MW chacune.

Acciona, dont le siège social se trouve en Espagne, est le chef de file mondial dans la mise en valeur de l'énergie éolienne. La société fabrique ses propres éoliennes, réalise et construit des projets de parcs éoliens et est propriétaire-exploitant à long terme de parcs éoliens un peu partout dans le monde. Elle est le plus grand promoteur, de parcs éoliens au monde, ayant à son actif 192 parcs éoliens répartis dans douze pays, lesquels parcs représentent une capacité installée de près de 5300 MW d'électricité de source éolienne et plus de 600 MW en construction.

La Corporation d'énergie TransAlta est à construire un parc éolien de 96 MW à Kent Hills, dans le comté d'Albert, où la production d'électricité devrait débiter à l'automne 2008. Les installations de Kent Hills comporteront 32 éoliennes qui fourniront 280 000 mégawatts-heures d'électricité par année - soit à peu près la quantité nécessaire pour combler les besoins d'électricité de 17 300 foyers.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a accéléré l'objectif visé en matière d'énergie renouvelable, en exigeant qu'encre 10 % de l'électricité du Nouveau-Brunswick provienne de sources renouvelables. À l'origine, la date cible était 2016. Le premier ministre Shawn Graham s'est engagé, dans le *Pacte pour le changement*, à faire en sorte que, d'ici à 2010, au moins 10 % des besoins en électricité du Nouveau-Brunswick soient comblés par des sources d'énergie renouvelable, dont le vent, le soleil, la biomasse, les petites centrales hydroélectriques, les gaz de sites d'enfouissement et les marées.

Une éolienne type a trois pales, qui sont positionnées de façon à capter la quantité optimale de vent disponible à un moment donné. En général, les pales peuvent pivoter autour de la tour pour se positionner en fonction de la direction du vent.

Les pales entraînent un arbre à l'intérieur de la nacelle qui se trouve au haut de la tour. L'arbre est raccordé à une boîte d'engrenage qui augmente la vitesse de rotation pour la génératrice qui, à son tour, utilise des champs magnétiques pour convertir l'énergie de rotation en énergie électrique. Ces génératrices sont typiques d'autres formes de production d'électricité.

L'énergie électrique est ensuite transportée à travers la tour vers un transformateur, normalement situé au sol, où l'électricité est transformée à la tension nécessaire pour le réseau de transport. Puis, l'électricité est acheminée aux endroits où elle requise.

La production d'énergie éolienne peut également aider le Nouveau-Brunswick à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre issues des centrales à combustible fossile.

La réalisation de projets d'énergie éolienne au Nouveau-Brunswick augmentera, dans la province, l'approvisionnement en énergie renouvelable propre, ce qui favorisera le développement économique local, diversifiera les sources de production d'électricité et mettra davantage l'accent sur les ressources intérieures pour la production et la vente d'électricité au Nouveau-Brunswick.

Pour de plus amples renseignements sur la société Acciona, il suffit de consulter son site Web à l'adresse : <http://www.acciona-energia.com/default.asp> (en anglais et en espagnol seulement).

Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne, on peut consulter le site Web de l'Association canadienne de l'énergie éolienne : [http://www.canwea.ca/french/Feuillets\\_information\\_fr.cfm](http://www.canwea.ca/french/Feuillets_information_fr.cfm)

2008-01-22

---

Communications Nouveau-Brunswick

[Courrier électronique](#) | [Coordonnées](#) | [Décharge](#) | [Déclaration de confidentialité](#)